



**AXE TGV  
SUD-EST**

**JUIN / 2026**

# COMPTE RENDU CSSCT

## du mois de juin 2026

**Les CSSCT du mois de juin mettent en lumière des tendances contrastées sur l'axe TGV Sud-Est, entre amélioration statistique globale et persistance de risques graves.**

### **Sûreté :**

**des chiffres en baisse,  
mais une vigilance de fer requise**

Le dossier sûreté affiche une baisse des signalements globaux, notamment grâce à l'outil Sphinx et aux opérations ciblées sur les trains sensibles (2<sup>e</sup> trimestre). La présence de la Sûreté Ferroviaire (SUGE) s'intensifie avec des bouclages récents sur l'axe Nice-Toulon-Marseille et des renforts estivaux prévus à Paris Gare de Lyon et sur le RER D. À Marseille et Nice, 19 gares ont accepté l'inspection des bagages.

Cependant, la réalité du terrain nuance ces statistiques. La majorité des atteintes aux personnes (AT) survient désormais à bord des trains. L'efficacité préventive des caméras piétons reste à prouver : sur 1 500 caméras actives, seulement 8 déclenchements ont été recensés entre le 15 mai et le 16 juin. De plus, l'application SurTE2, cruciale pour la sécurité, souffre d'un déploiement inégal : tous les agents n'y ont pas accès via Ose Mobile, nécessitant encore des activations manuelles.



**La sécurité ne doit pas être  
à géométrie variable.**

## **POUR L'UNSA !**

**NOUS EXIGEONS :**

- La généralisation immédiate de l'accès à l'application SurTE2 pour tous les personnels de bord et au sol.
- Un bilan transparent trimestriel sur l'efficacité réelle des renforts SUGE.
- Un rappel ferme et systématique de la consigne de mise en sécurité et de lâcher-prise face aux actes de violence (suivi J+1 renforcé).
- La résolution rapide des problèmes d'accès aux outils métiers (Ose Mobile/SurTE2) pour éviter toute rupture dans la chaîne de sûreté.

## Propreté à bord :

### l'écart entre les objectifs et la réalité

Le programme « Oui Clean » (référentiel TCO 509) vise à maintenir des rames propres avec un objectif affiché de 95 % de trains disposant d'un hôte propreté. Le nettoyage complet est prévu tous les 60 jours par rame, avec une désinfection nocturne des trains et des cabines.

Pourtant, le constat du 23 juin est sans appel : « entre les attendus et les résultats, il y a encore trop de gros écarts ». Le suivi de la qualité, bien que supervisé par le COS, peine à garantir la disponibilité constante des savons et papiers, pourtant essentielle pour les agents et les voyageurs. L'objectif de mars 2026 concernant la tenue et les formations à jour semble compromis si les moyens actuels ne suivent pas.

## POUR L'UNSA !

Nous ne nous contenterons pas de tableaux de bord théoriques. Nous demandons :

- Des moyens immédiats pour résorber l'écart entre les objectifs de propreté et la réalité du terrain.
- Un contrôle accru de la disponibilité des consommables (savons, papiers) dans chaque rame.
- Que les agents ne soient pas seuls responsables de la propreté lorsque les prestations externes défontent.

## Sécurité au travail

Le bilan SST souligne une augmentation des accidents du travail (AT) avec arrêt en juin (74 cas). Les causes principales restent les chutes de plain-pied et les problèmes de dénivellation, particulièrement dans les zones en mouvement.

### Des sujets structurels persistent :

- Risques électriques sur les TLG (enquête en cours sur les onduleurs).
- Divergences de culture sécurité entre agents réseau et commerciaux (traversée des voies).
- Problèmes d'infrastructures à Nice (déchets sous les ponts, nids-de-poule) que les agents TA ne devraient pas avoir à traiter seuls.

## Horizon TGV M :

### cap sur septembre 2026

#### L'essentiel à retenir

L'arrivée en septembre (Paris-Marseille) de 4 rames déjà homologuées et de 2 autres en cours d'essais. Si des évolutions sont en cours, comme la clarification du mémento (VO00583) et l'extension de l'application SurTE2, des zones d'ombre persistent. L'installation de caméras dans le bar soulève des questions, tout comme le besoin critique de formateurs et les incertitudes sur la couverture des effectifs pour l'exploitation des nouveaux prototypes.



## POUR L'UNSA !

### Pour garantir un lancement réussi et sécurisé, le syndicat exige :

- Vidéosurveillance encadrée : garantir par écrit un accès aux images strictement limité aux procédures judiciaires (plainte/réquisition), excluant toute surveillance managériale.
- Formation et effectifs : valider les compétences de tous les agents avant le lancement et sécuriser les effectifs nécessaires.
- Outils pour tous : lever immédiatement les freins techniques pour un accès universel à l'application SurTE2.